

STAGE AGREE CULTURES MARINES

Stage financé avec l'aide du Conseil Régional de Basse Normandie et de L'Europe — FSE —

FORMATION ADULTE :

Pour demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprises.

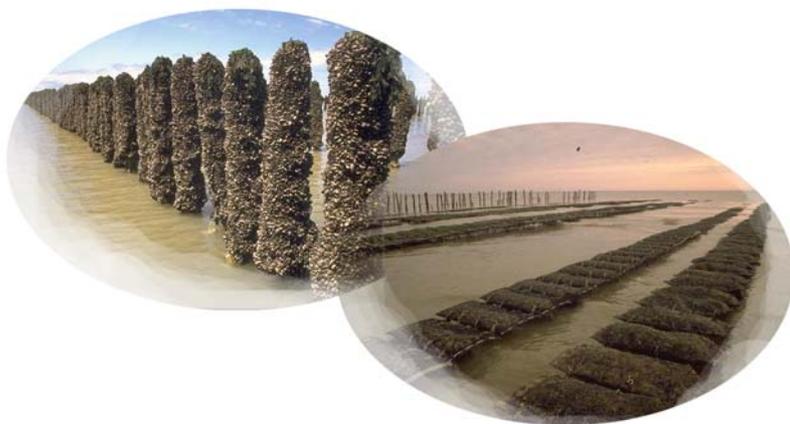


CONDITIONS D'ACCES :

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
 - Satisfaire au positionnement d'entrée.
 - soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4.
 - soit être né avant le 1^{er} janvier 1990
- avec une expérience professionnelle (voir le centre).

MODALITE DE FORMATION :

- Durée : 280 heures (dont 140h de stage)
- Période : de décembre à juin.
(2 jours tous les 15 jours pendant les mortes eaux)
- Ouverture une année sur deux en fonction du nombre d'inscrits.



PROFESSION ACCESSIBLE :

- Création ou reprise d'entreprise de production.

Cette formation confère la capacité professionnelle maritime
(accès au domaine public)

CFPPA - Route de Regnéville Sur Mer
BP 722 - 50207 COUTANCES Cédex
☎ 02.33.76.80.50
cfppa.coutances@educagri.fr

COUTANCES
CFPPA nature
formations pour adultes

<p>CONTENU DE LA FORMATION</p> <p>(140 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Biologie, écologie, techniques et conduite de production. → Moyens de production → Gestion économique de l'entreprise et connaissance de la filière → Réglementation de l'activité de culture marine, du travail, avec le volet sécurité
--	---

Stage en entreprise de 140h

Les modalités de l'examen de fin de formation sont définies par les Affaires Maritimes.
(présentation d'un projet professionnel)

<p>MODALITES PRATIQUES pour l'année 2015/2016</p>	ACCUEIL	
	<p><u>HEBERGEMENT :</u> Possibilité d'hébergement sur Coutances Espace Jeunes 162 rue Régis Messac – 50200 COUTANCES – ☎ 02.33.45.09.69</p>	
	<p><u>RESTAURATION :</u> Possibilité de restauration sur le self-service du lycée agricole de Coutances - 4,30 € par repas</p>	
	COÛT DE LA FORMATION	
Frais de formation	<p>A la charge du stagiaire. Possibilité de prise en charge par un fonds d'assurance formation.</p>	